

DOCTEUR JEKYLL ET MISTER HYDE : D'UN GENRE À L'AUTRE

Arielle NOYERE
Collège de La Bassée

Un moyen permettant de constater les différences constitutives des genres est l'épreuve de la communication.

Jauss H.-R. (1986), *Théorie des genres*,
Points Seuil, p. 46.

Le classement des récits en « genres » peut être pertinent sur le plan didactique et sur le plan pédagogique dans la mesure où la notion de genre constitue une aide à la lecture et à l'écriture : elle permet de confronter les textes et de travailler sur leur littéralité.

L'exercice que nous proposons ici — et qui a été proposé à des élèves de 5^e — est un exercice de réécriture qui se donne pour objectif d'amener les élèves à se décentrer par rapport au contenu thématique du récit et à appréhender des fonctionnements textuels différents d'un genre à l'autre, à l'intérieur d'un même type de texte, le texte narratif.

Le texte proposé est un extrait du roman de R.-L. Stevenson, *Docteur Jekyll et Mister Hyde*. Cet extrait constitue un récit cohérent, organisé autour d'un événement — un meurtre — digne de figurer dans la rubrique « Faits divers » d'un quotidien. Pour faciliter la lecture de l'extrait, quatre courts passages ont été supprimés : ils font référence à des éléments et/ou des personnages qui ne jouent pas un rôle direct dans l'événement relaté.

Le 25 octobre 18..., Londres
frémit à la nouvelle d'un crime d'une férocité
exceptionnelle. Le retentissement de ce crime fut
d'autant plus grand que la victime appartenait à la
haute société. Les détails étaient peu nombreux,
mais effrayants. Une servante vivait seule dans une
maison qui se dressait presque en bordure de la
Tamise. Ce soir-là, elle monta à sa chambre vers
onze heures. Plus tard, il y eut un brouillard assez
épais qui roulait sur la ville. Mais, à ce moment-là,
la nuit était sans nuages. La lune éclairait la ruelle



**Le long des trottoirs, les vendeurs de journaux
s'égosillaient.**

**« Édition spéciale ! Un membre du Parlement
victime d'un crime affreux. »**

La consigne donnée à l'élève est de réécrire ce récit de fiction en récit de presse. La réécriture du récit de Stevenson selon les règles d'un autre genre narratif est induite par le texte lui-même (voir l'ouverture et la clôture de l'extrait proposé).

Le récit de fiction et le récit de presse constituent deux genres narratifs différents, tant sur le plan formel que sur le plan fonctionnel. Les élèves sont donc amenés à reformuler un même contenu thématique en respectant les contraintes textuelles propres à un genre. Cet exercice impose des transformations du texte au niveau de l'énonciation (énonciation fictionnelle / énonciation sérieuse), au niveau de la destination (destinataire indéterminé / destinataire déterminé), et au niveau de la fonction (fonction ludique-esthétique / fonction informative).

Ce travail de réécriture a été précédé d'une séquence d'apprentissage sur **le récit de presse** (5 ou 6 séances) dont nous ne rendons pas compte ici : étude des titres, des premières phrases, des temps verbaux, des modes d'énonciation, de l'ordre du récit, de l'enchaînement temporel-causal, des commentaires, du point de vue, des paroles rapportées, de la situation et de l'intention de communication.

La démarche qui doit aboutir à la réécriture du texte de Stevenson commence, en s'appuyant sur le travail précédent, par **la définition des critères** permettant de différencier le récit de presse du récit de fiction :

— **Type d'écrit** : différence entre les supports (journal / livre), les mises en page, la longueur du récit, la formulation des titres.

— **Énonciateur** : le narrateur est absent du texte de Stevenson, il se confond avec

l'auteur ; le journaliste qui rédige le fait divers a mené sa propre enquête et il est présent dans le récit de presse en tant qu'instance énonciatrice.

— **Point de vue** : dans le récit de fiction, l'auteur-narrateur est omniscient, alors que le récit de presse donne le point de vue des témoins, de l'enquêteur et du journaliste.

— **Destinataire** : il est absent dans le récit de fiction et présent dans le récit de presse : la victime est connue du public de lecteurs visés par l'article.

— **Expansions du récit** : les descriptions et les dialogues du récit de fiction disparaissent dans le récit de presse au profit des commentaires et des explications.

— **Temps verbaux** : le récit de fiction utilise le système du récit et le récit de presse utilise le système du discours.

— *Fonction du récit* : le récit de fiction a une fonction essentiellement ludique et esthétique alors que le récit de presse a une fonction essentiellement informative.

Les élèves doivent ensuite répondre à un questionnaire sur le texte de Stevenson (voir en annexe). Ce questionnaire joue le rôle d'aide à la lecture dans la mesure où il doit amener l'élève à repérer et à circonscrire le contenu thématique du récit de fiction (les personnages, les faits, les circonstances, les indices).

Les réponses aux questions sont confrontées et rectifiées collectivement au sein de la classe. Les erreurs sur les dates et sur le rôle des personnages sont fréquentes, ce qui nécessite un retour et une mise au point sur l'ordre de la narration et l'ordre de la fiction, d'une part, et sur les procédés anaphoriques, d'autre part.

L'étape suivante de la démarche consiste à **repérer et à éliminer les expansions du récit de Stevenson**, c'est-à-dire les descriptions et les dialogues qu'on ne pourra pas retrouver dans le récit de presse. Cette étape de la démarche permet de souligner la fonction ludique/esthétique du récit de fiction.

Dans la dernière étape avant la phase d'écriture, l'élève est invité à **combler les manques du récit de fiction** : l'identité des témoins, par exemple. Cette étape permet de souligner la fonction d'information du récit de presse.

Toute cette démarche, déroulée en amont de la phase d'écriture, permet aux élèves d'établir eux-mêmes, individuellement puis collectivement, une liste des critères de réussite qui accompagnent la consigne d'écriture (« Ecris l'article de l'édition spéciale relatant ce crime ») et permet à l'élève de s'auto-évaluer afin d'améliorer sa production écrite.

Ce type de démarche, articulant l'écriture sur la lecture, se donne comme objectif l'apprentissage des règles de fonctionnement des textes. La notion de « genre » n'est pas considérée ici comme un objectif en soi, mais comme une « entrée » possible dans les textes. La définition de critères génériques permet aux élèves de construire des grilles de lecture facilitant la réception des textes et guidant la production écrite.

ANNEXE

Questionnaire

- Quelle est la date du fait ?
- Quelle est l'heure du fait ?
- Quelle est la date de l'édition spéciale du journal ?
- Où s'est déroulé le fait :
 - dans quelle ville? dans quel quartier ?
- Que s'est-il passé ? Raconte le fait en 3 phrases.
- Qui sont les 6 personnes impliquées dans le fait et l'enquête ?
 -est la victime
 -est l'assassin
 -est l'enquêteur
 -est le témoin visuel
 -et.....sont les témoins qui donnent des renseignements
- Informations sur la victime :
 - quel est son nom ?
 - quelle est sa profession ?
 - comment a-t-elle pu être identifiée ?
- Informations sur l'assassin :
 - quel est son nom ?
 - quelle est son apparence physique ?
 - comment a-t-il pu être identifié ?
- Informations sur le 1^{er} témoin, celui qui a vu :
 - quelle est sa profession ?
 - d'où a-t-il assisté au déroulement des faits ?
- Informations sur le 2^e témoin interrogé par la police ;
 - quel est son nom ?
 - quelle est sa profession ?
 - comment aide-t-il la police à faire avancer l'enquête ?
- Informations sur le 3^e témoin interrogé par la police :
 - quelle est sa profession ?
 - quels renseignements fournit-il à l'enquêteur ?

- Quel est le mobile apparent, supposé, du crime? (coche une seule réponse)
 le vol la folie la vengeance
Justifie ta réponse en recopiant une phrase du texte
- Quels sont les indices recueillis par la police sur le lieu du crime?
- Quels sont les indices recueillis par la police au domicile de l'assassin?
- Quelles sont les suites possibles de l'enquête?